

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX
ET LE VINGT-TROIS JUIN

A LA REQUETE DE :

La Banque C.I.C. EST, venant aux droits du CREDIT INDUSTIREL D'ALSACE ET DE LORRAINE, suivant PV d'assemblée générale en date du 20 Décembre 2007,
Dont le siège social est 31 Rue Jean Wenger-Valentin
67000 STRASBOURG
Représentée par la S.C.P. KIHLE & PARTOUCHE, Avocats au Barreau d'EPINAL

EN VERTU :

D'un commandement aux fins de saisie immobilière régularisé à [REDACTED] de nationalité Française, demeurant 10 Avenue de Senones 88210 MOUSSEY en date du 14 Juin 2010 et des articles D 36 et 37 du décret n° 2006-936 du 27 Juillet 2006

Déférant à cette réquisition,

Je, Pierre-Yves PICOT, Huissier de Justice, associé au sein de la SCP Ph. MOULIN - P.-Y. PICOT, Huissiers de Justice Associés, à la résidence de Saint-Dié-des-Vosges, y demeurant 24, Rue Stanislas, soussigné,

me suis transporté ce jourd'hui, 23 Juin 2010, 10 Avenue de Senones à MOUSSEY, accompagné de Monsieur MANUARDI Antoine, expert de la Société AEM, où j'ai rencontré [REDACTED] à l'effet de procéder à la description de l'immeuble lui appartenant comme suit :

1. DESCRIPTION GENERALE (Photos 1 à 8)

L'immeuble est situé en bordure de route à l'entrée du village de MOUSSEY, selon plan cadastral en annexe (Annexe 1).

Le corps principal de la maison est en moellons couverts de crépi ancien et pour partie bardage côté Ouest.

Devant la façade sur Rue, existe une volée de marche menant à une porte d'entrée condamnée.

Les jours sont munis de volets.

Les tuyaux de descente sont en PVC, les chéneaux en zinc ancien.

En toiture, tuiles anciennes.

Deuxième corps de bâtiment à usage de garage et engrangement, façades sur Rue et côté Est, en partie basse, moellons couverts de crépi ancien, le reste, bardage bois.

En toiture, chéneaux en zinc, bandes de rives en zinc ancien, tuyaux de descente arrachés, et en toiture, tuiles anciennes et en mauvais état.

L'ensemble de l'immeuble est vétuste et mal entretenu.

L'immeuble est occupé par [REDACTED] et sa famille.

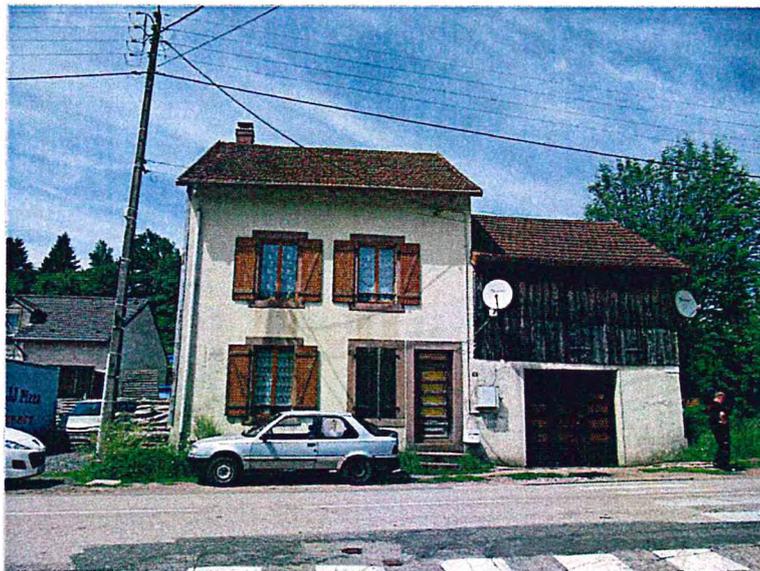


Photo 1



Photo 2



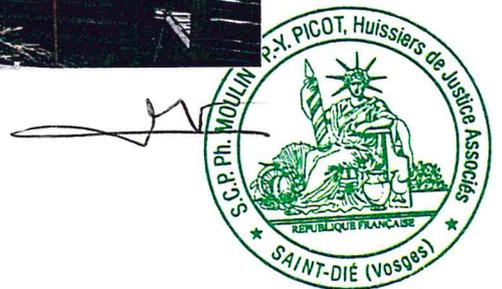
Photo 3



Photo 4



Photo 5



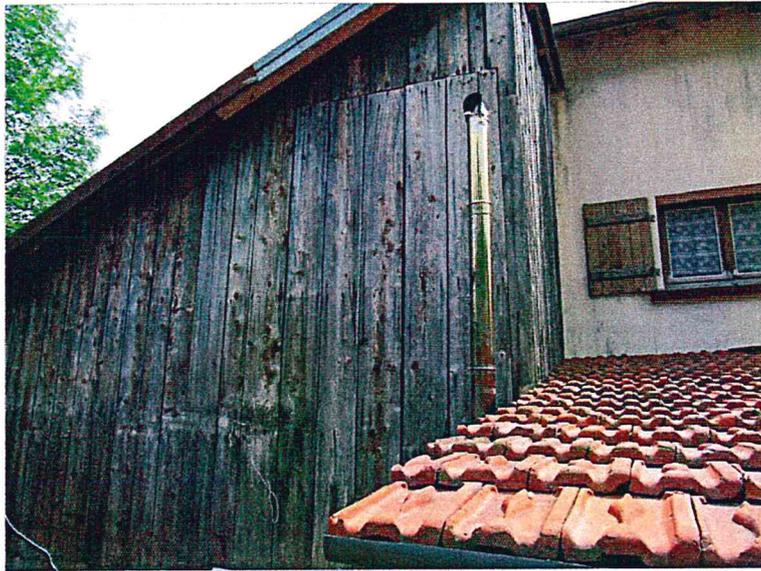


Photo 6



Photo 7



Photo 8



2. DESCRIPTION DETAILLEE

MAISON

GARAGE (Photo 9)

Porte à trois battants avec parties vitrées, montants bois, le tout vétuste.

SOL : béton ;

MURS : agglos et moellons couverts de crépi ;

PLAFOND : fait de solives et du plancher du dessus.

Ensemble ancien, vétuste.

S'y trouve :

- interrupteurs et prises anciens ;
- un larmier, montants bois, vitre verre cathédrale ;
- un boîtier électrique et disjoncteur vétuste ;
- un néon sans cache.

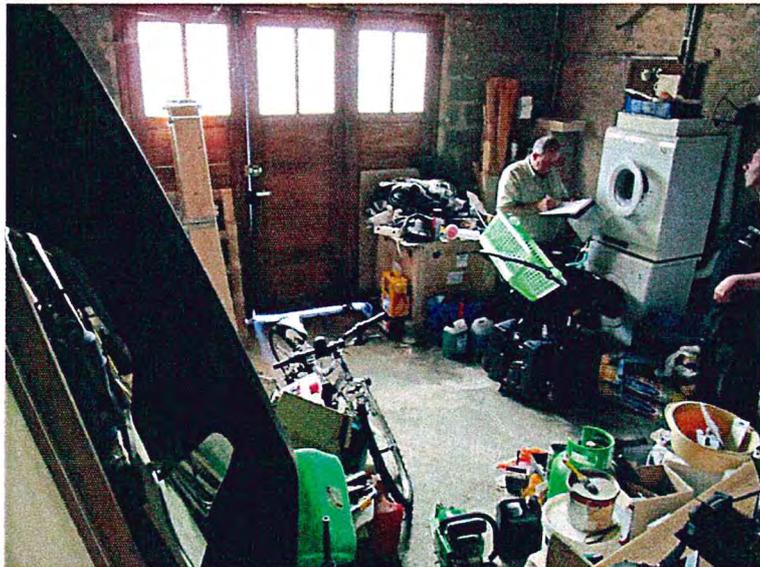


Photo 9

Par un escalier de meunier, on accède à un

GRENIER (Photos 10 à 12)

SOL : plancher en mauvais état ;

MURS : une partie en moellons couverts de crépi,
le reste fait de planches de bois vétustes ;

TOITURE : ancienne, vétuste, présentant apparemment de nombreuses fuites.



Photo 10

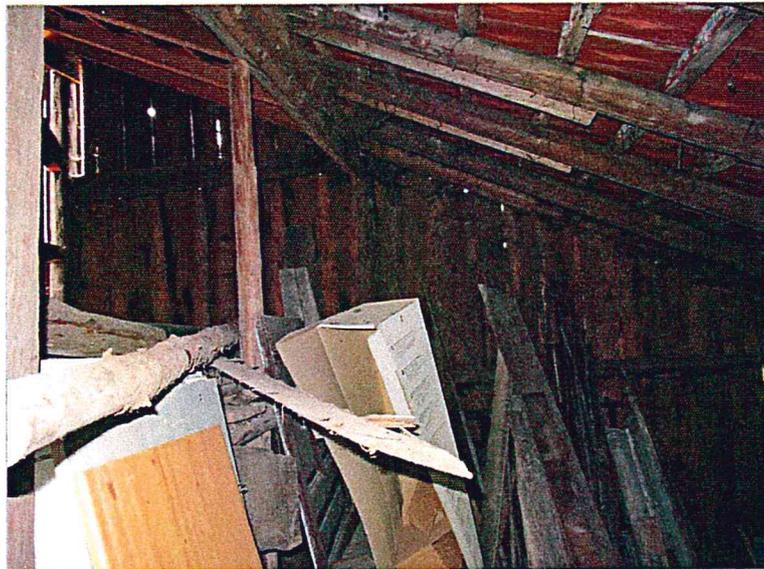


Photo 11

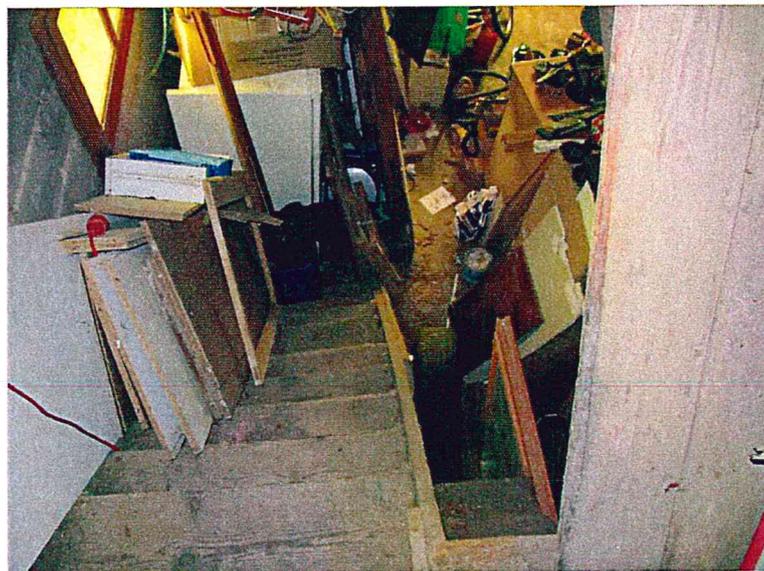


Photo 12



PETIT ENGRANGEMENT (Photos 13 et 14)

A l'arrière du garage, accessible par un chambranle sans porte avec linteau en bois pourri.

SOL : dalle de ciment ;

MURS : un mur fait de briques,
le reste moellons couverts de crépi ;

PLAFOND : fait de vieilles solives et plancher en mauvais état.

S'y trouve :

- un larmier.



Photo 13

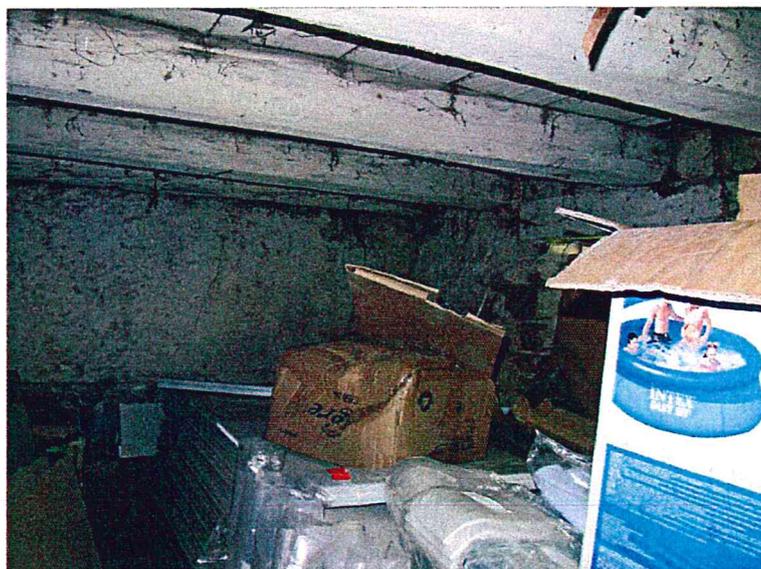


Photo 14

COULOIR DE DISTRIBUTION (Photo 15)

Accès depuis le garage par une porte monobloc, avec poignées et serrure.

SOL : carrelage ;

MURS : sur un mur, agglos,

le reste, grès couvert d'un vague crépi ou peinture ;

PLAFOND : plâtre ancien.

S'y trouve :

- interrupteurs et prises, montage sommaire.



Photo 15

CAVE VOUTEE EN DEUX PARTIES (Photos 16 à 18)

Accès par une porte en bois vétuste et une volée de marche en béton mauvais état.

Les murs de la cage d'escalier sont en moellons et agglos bruts.

SOL : terre battue ;

MURS : moellons ;

PLAFOND : fissuré de manière importante.

S'y trouve :

- un larmier ancien.

Je n'ai pas constaté la présence d'un compteur d'eau. [REDACTED] indique que la maison est alimentée par le réseau d'eau de la Ville, mais avec un forfait



Photo 16

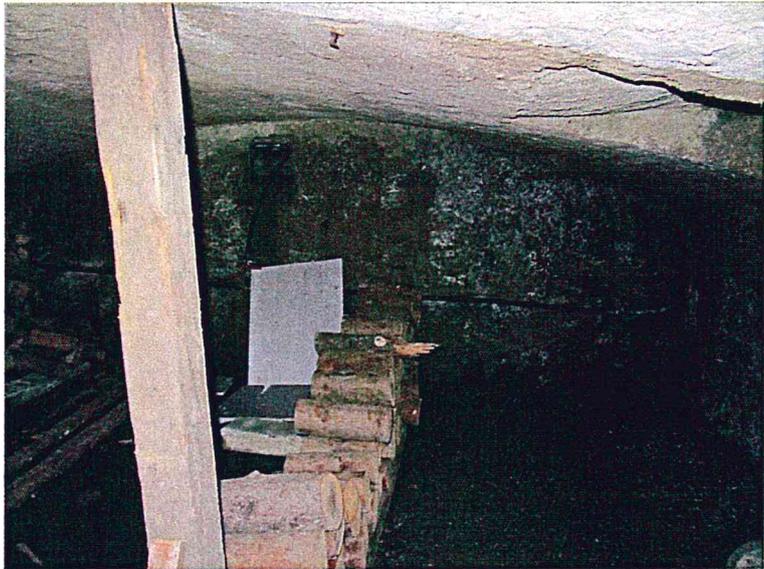


Photo 17



Photo 18



TERRASSE - VERANDA (Photos 19 à 24)

Accès par une porte en bois vétuste, avec vitre simple.

Terrasse de fabrication récente.

SOL : béton ;

MURS : agglos ;

PLAFOND : poutres béton, chevrons, panneaux de Novopan, isolé sommairement couverture tuile.

S'y trouve :

- au plafond, un jour avec polycarbonate sur châssis bois ;
- deux fenêtres donnant sur l'extérieur, montants bois, vitres double-vitrage ;
- une porte donnant sur la cour arrière en bois ;
- un petit soupirail avec vitre double-vitrage ;
- un four à pain ;
- une cheminée ;
- deux fenêtres donnant sur la cuisine ;
- un conduit extérieur pour fourneau.



Photo 19



Photo 20



Photo 21

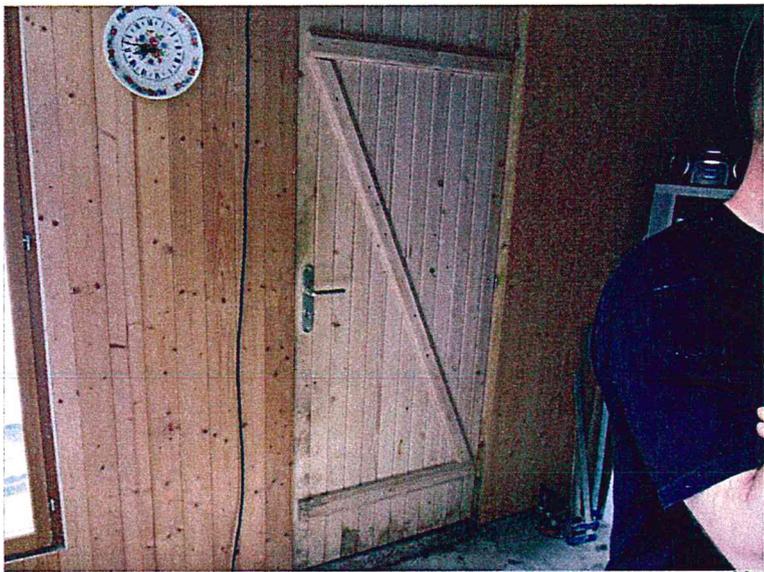


Photo 22





Photo 23

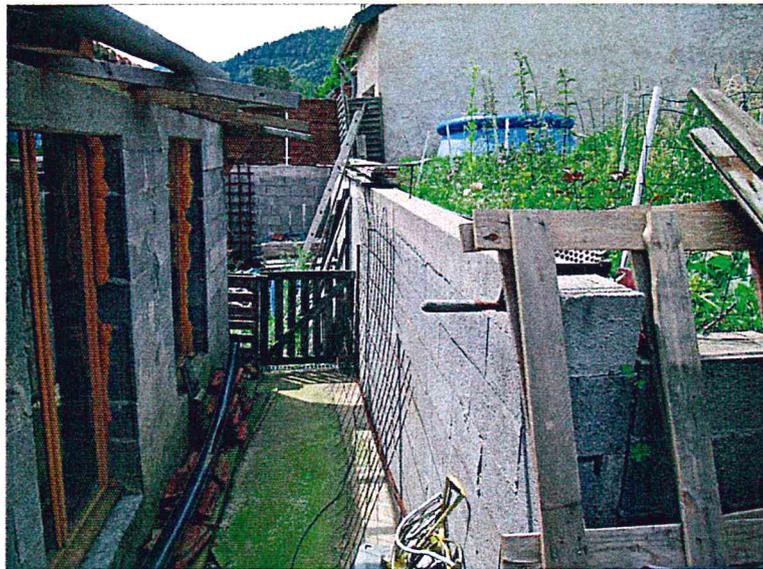


Photo 24

CUISINE (Photos 25 et 26)

Porte d'accès en bois, monobloc, avec poignées et serrure.

SOL : carrelage ;

PLINTHES : carrelage ;

MURS : partie basse, frisette bois,
le reste crépi et carrelage ;

PLAFOND : tapisserie et plâtre, ensemble dépareillé et ancien.

S'y trouve :

- interrupteurs et prises anciens ;
- au plafond, un néon double avec cache ;
- un évier à un bac et une paillasse, montage sommaire ;
- un bloc de distribution d'air chaud, avec deux tuyaux accordéons en aluminium ;
- une fenêtre à deux battants, montants bois, vitres simples ;
- dans un angle, un petit cumulus SAUTER 100 litres.

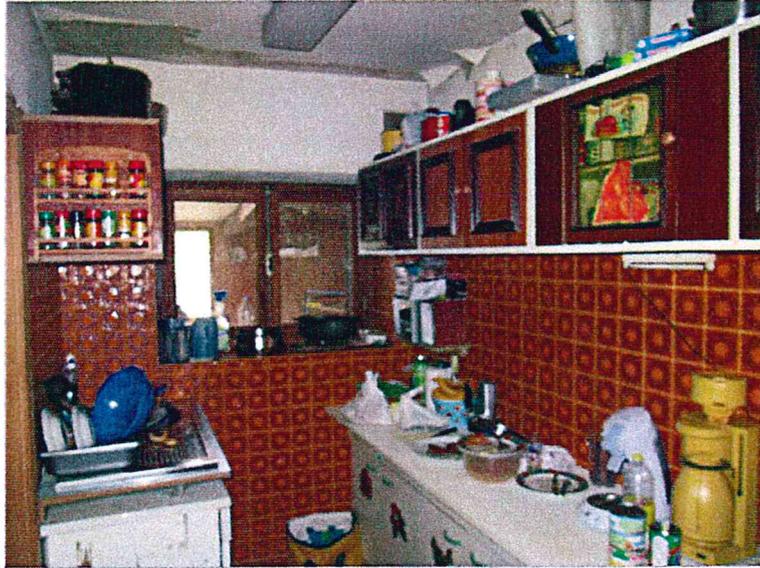


Photo 25



Photo 26

SALLE DE BAIN MITOYENNE (Photos 27 et 28)

Porte d'accès monobloc en bois, avec poignées et serrure.

SOL : carrelage ;

MURS : moitié partie basse, carrelage ancien, traces de démontage de cloison dans un angle, le reste, crépi ;

PLAFOND : dalles de polystyrène.

S'y trouve :

- une baignoire émaillée, pourtour carrelé, un robinet mélangeur, douchette et flexible, une barre support pommeau de douche ;
- une fenêtre à deux battants, montants bois, vitre granitée ;
- un lavabo sur pied en émail avec tablette assortie ;
- un W.C., cuvette, lunette et abattant ;
- deux aérateurs statiques ;
- au plafond, une arrivée électrique douille avec ampoule ;
- une deuxième arrivée électrique douille avec ampoule au mur.

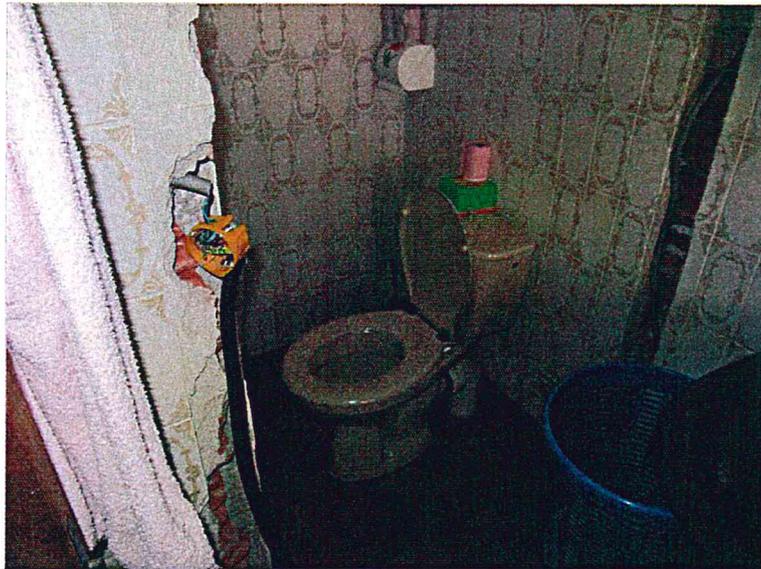


Photo 27



Photo 28

SALON - SEJOUR (Photos 29 et 30)

Accès depuis la cuisine par un chambranle en bois, avec porte démontée.

SOL : carrelage ;

PLINTHES : carrelage ;

MURS : crépi peint ;

PLAFOND : peinture.

S'y trouve :

- interrupteurs et prises anciens ;
- au plafond, une arrivée électrique pour lampe plafonnière ;
- en angle, une cheminée avec insert ;
- deux fenêtres à deux battants, vitres double-vitrage ;
- tablettes de fenêtres en placoplâtre et lino.



Photo 29



Photo 30

PETIT CAGIBI MITOYEN (Photos 31 et 32)

Accès par un chambranle en bois, sans porte.

SOL : dalle de grès anciennes ;

MURS : placoplâtre avec joints, mais sans peinture ;

PLAFOND : placoplâtre avec joints mais sans peinture.

S'y trouve :

- interrupteurs et prises ;
- sur un mur, un néon.

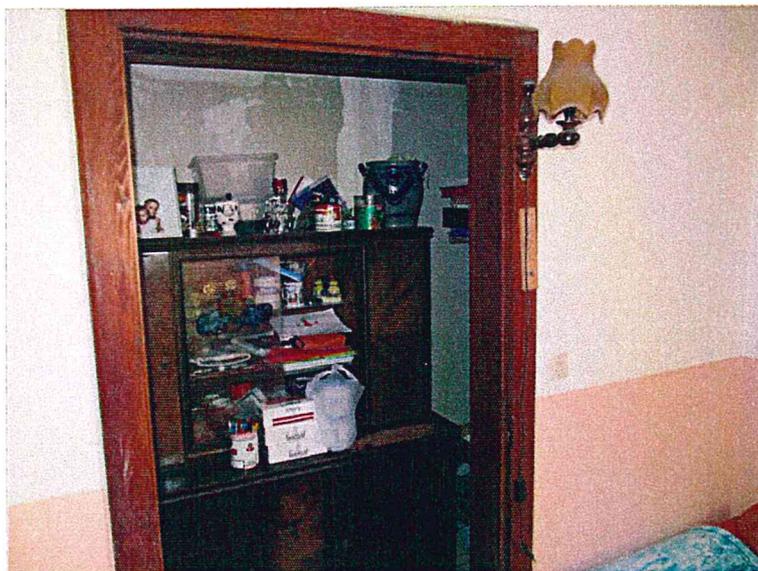


Photo 31

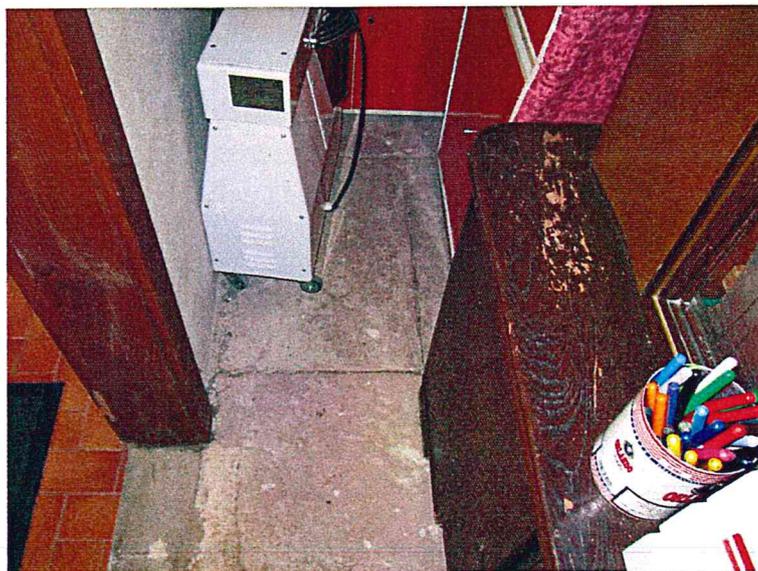


Photo 32

ACCES A L'ETAGE (Photos 33 et 34)

MARCHES : béton ;

MURS : plâtre et peinture, le tout ancien ;

PLAFOND : plâtre.

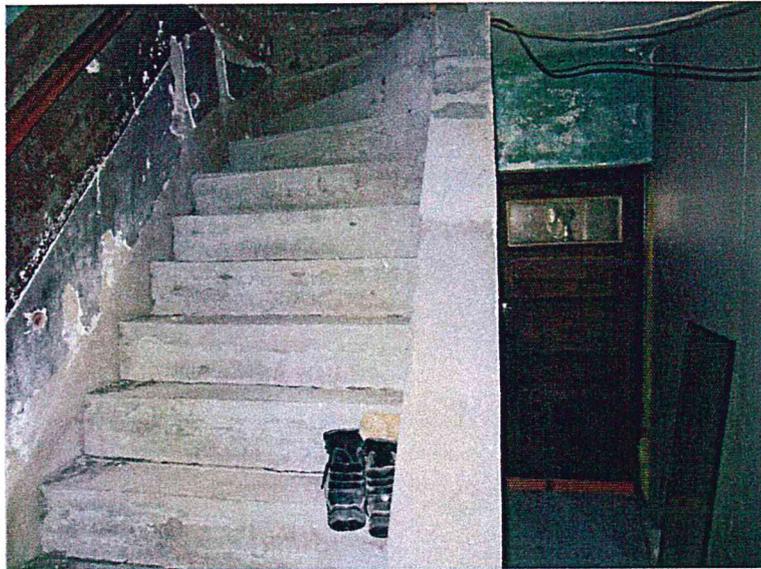


Photo 33



Photo 34

COULOIR DE DISTRIBUTION (Photos 35 et 36)

SOL : plancher ancien, vétuste ;

MURS : plâtre vétuste ;

PLAFOND : plâtre vétuste.

S'y trouve :

- entre l'escalier et le couloir, une fenêtre à deux battants, montants bois, vitres simples, avec crémone ;
- une tablette de fenêtre en bois ;
- entre le mur et le plafond, fissures importantes ;
- un boîtier électrique avec disjoncteur.



Photo 35

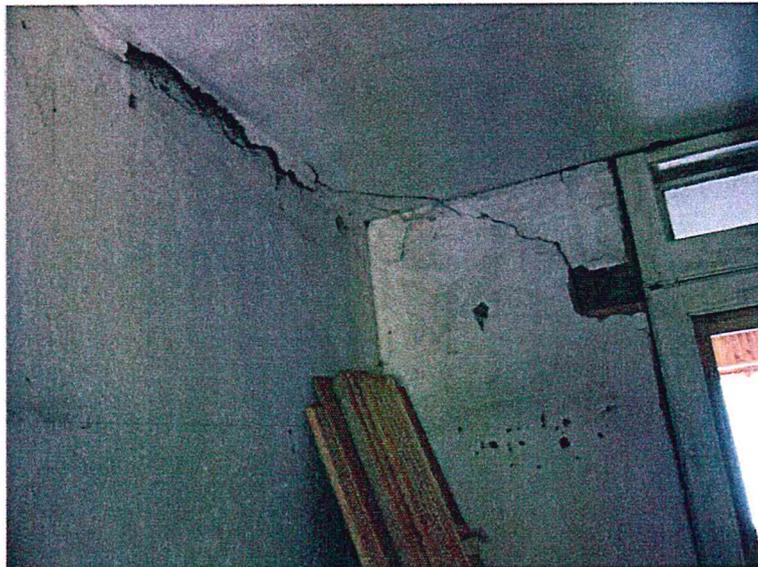


Photo 36

PREMIERE CHAMBRE AU FOND DU COULOIR A GAUCHE (Photos 37 et 38)

Porte d'accès en bois, avec poignées et serrure.

SOL : moquette ;

PLINTHES : bois ;

MURS : pour partie frisée,
le reste tapisserie ;

PLAFOND : tapisserie peinte.

S'y trouve :

- interrupteurs et prises ;
- un petit larmier au-dessus de la porte ;
- une fenêtre à deux battants, double-vitrage ;
- une tablette de fenêtre en bois, fabrication artisanale ;
- un radiateur électrique.



Photo 37

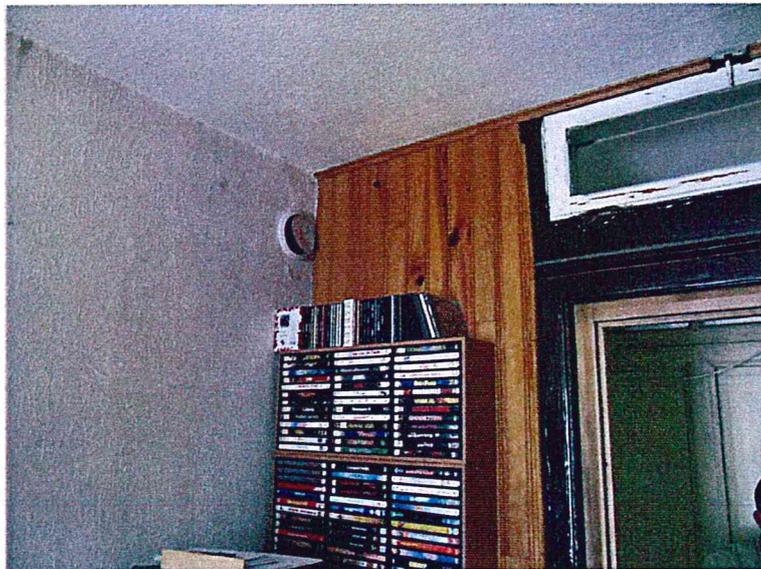


Photo 38

DEUXIEME CHAMBRE AU FOND DU COULOIR (Photos 39 à 42)

Porte d'accès en bois, avec poignées et serrure.

SOL : parquet de sapin ancien, vétuste ;

MURS : plaques de placoplâtre, sans joints,
le reste crépi peint sommaire ;

PLAFOND : plaques de placoplâtre non jointoyées.

S'y trouve :

- une fenêtre à deux battants, montants bois, vitres simples, avec parclose bois ;
- une tablette de fenêtre en grès en mauvais état ;
- une arrivée d'eau pour lavabo avec robinet mélangeur (serait, selon les indications de Monsieur JARDIN, condamnée) ;
- au-dessus de la porte, une imposte avec vitre simple ;
- une porte de placard, montants bois, peinture vétuste.

Cette pièce est en cours de travaux avec conduits électriques en cours de pose ou de fixation.

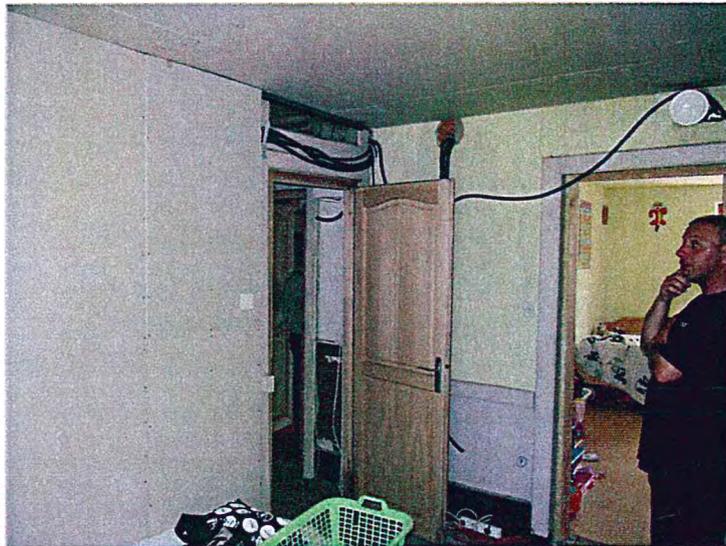


Photo 39

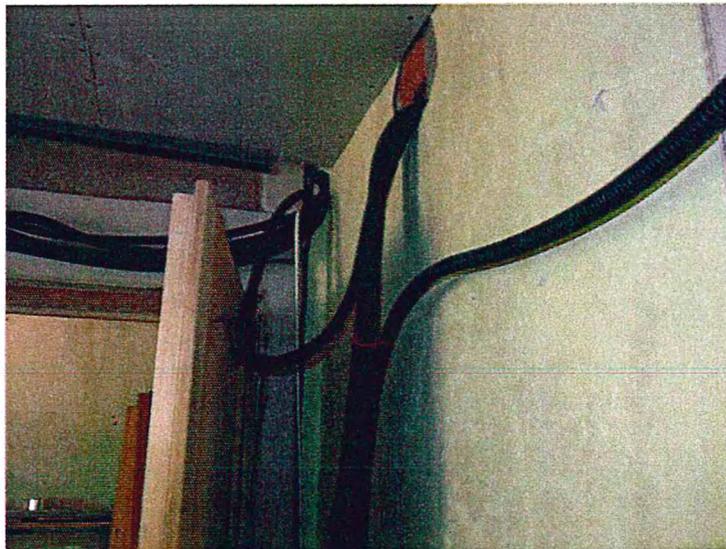


Photo 40



Photo 41

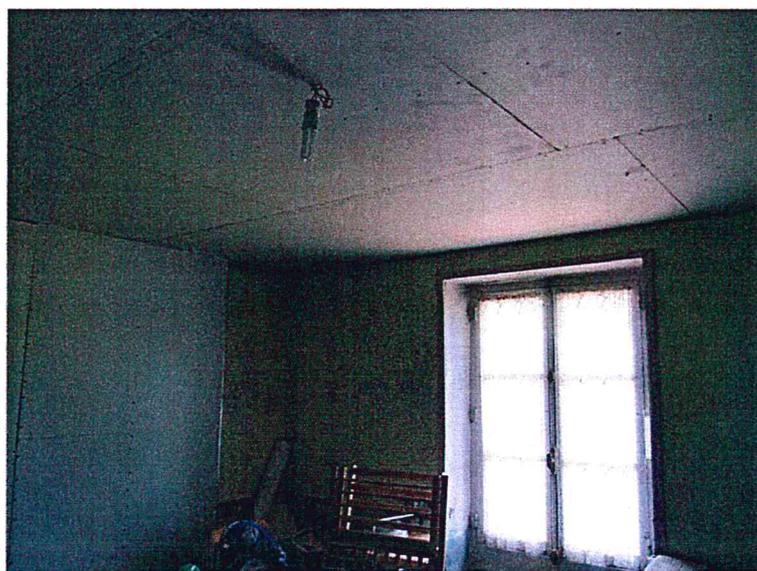


Photo 42

TROISIEME CHAMBRE (Photos 43 et 44)

Accès depuis la chambre précédente par une porte monobloc en bois, avec poignées et serrure.

SOL : parquet stratifié ;

MURS : placoplâtre recouvert pour partie de toile de verre peinte ;

PLAFOND : peinture.

S'y trouve :

- interrupteurs et prises bon état ;
- une fenêtre à deux battants, double-vitrage ;

- une tablette de fenêtre couverte de balatum ;
- une boîte de dérivation électrique, avec arrivée électrique en cours de finition ;
- au plafond, une arrivée électrique douille avec ampoule.

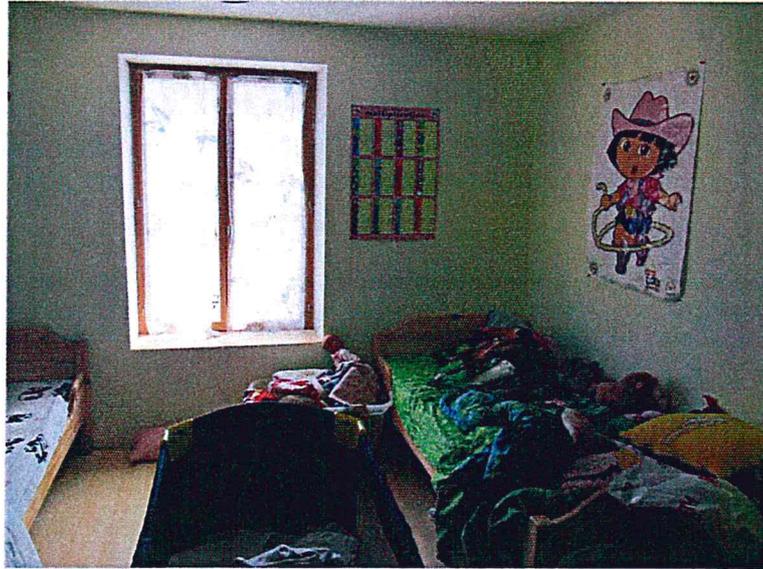


Photo 43



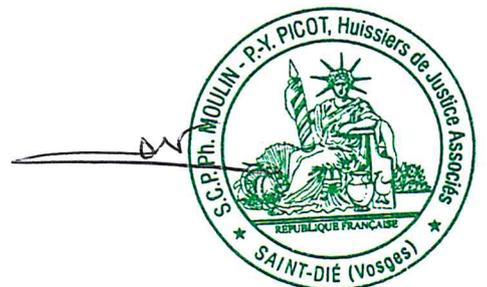
Photo 44

ACCES AU DEUXIEME ETAGE (Photo 45)

Accès depuis le couloir par une porte en bois, peinture vétuste.

MARCHES : bois ancien, vétuste, nez de marche attaqués par les vrillettes, le limon se décolle du mur.

Etage sans rambarde de protection.



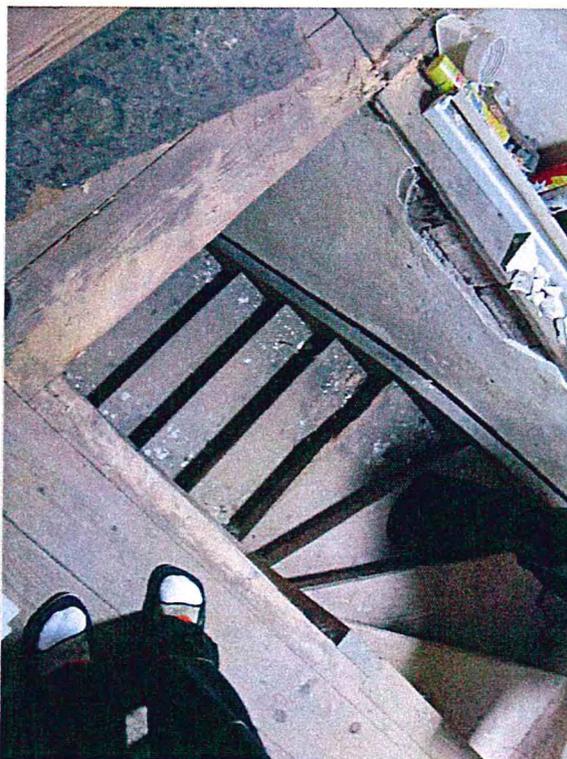


Photo 45

COULOIR (Photo 46)

SOL : plancher de sapin état brut ;

MURS : plâtre ancien avec nombreuses et importantes fissures ;

PLAFOND : plâtre ancien avec nombreuses et importantes fissures, deux tuiles de verre ajouré.

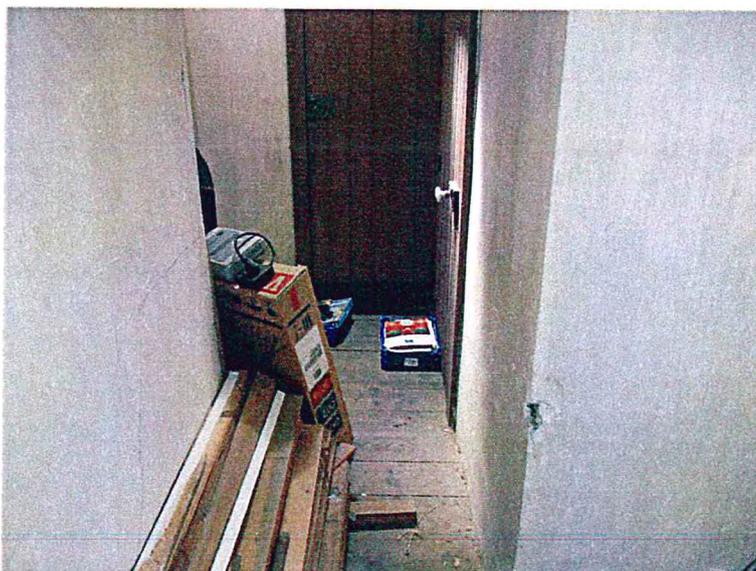


Photo 46

PREMIERE CHAMBRE (Photos 47 à 49)

Accès directement après l'escalier.

SOL : parquet de sapin brut couvert de balatum ancien ;

MURS : tapisserie ancienne et plâtre ancien avec fissures ;

PLAFOND : plâtre ancien avec fissures.

S'y trouve :

- une fenêtre à deux battants, montants bois, vitres simples ;
- une tablette de fenêtre en bois ancien ;
- une arrivée électrique ancienne et vétuste ;
- une fissure importante en angle du mur laissant apparaître le jour extérieur.



Photo 47



Photo 48



Photo 49

DEUXIEME CHAMBRE (Photos 50 à 53)

Porte d'accès en bois ancien, vétuste.

SOL : parquet de sapin brut ;

MURS : crépi peint avec fissures très importantes, notamment côté Rue, ainsi qu'une autre fissure importante, au niveau du conduit de cheminée ;

PLAFOND : en partie mansardé, couvert de plâtre ancien qui tombe en partie au niveau d'infiltrations importantes, et dans une partie ouverte, trois tuiles de verre ajourées.

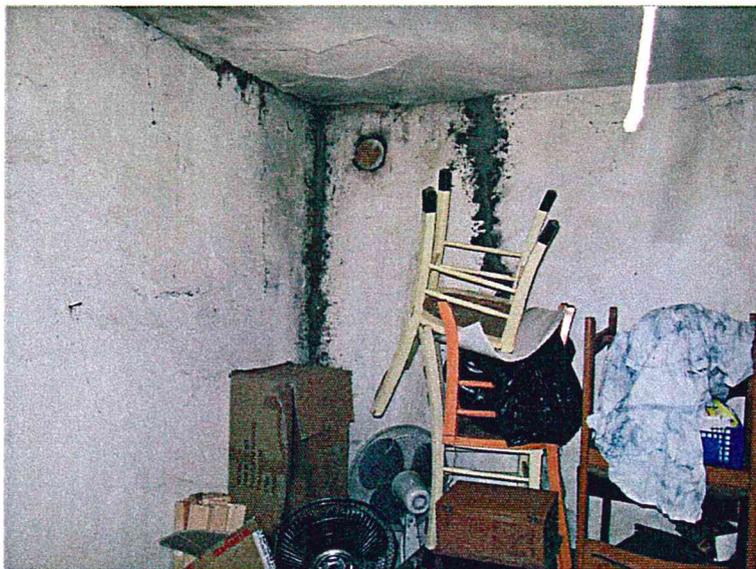


Photo 50



Photo 51

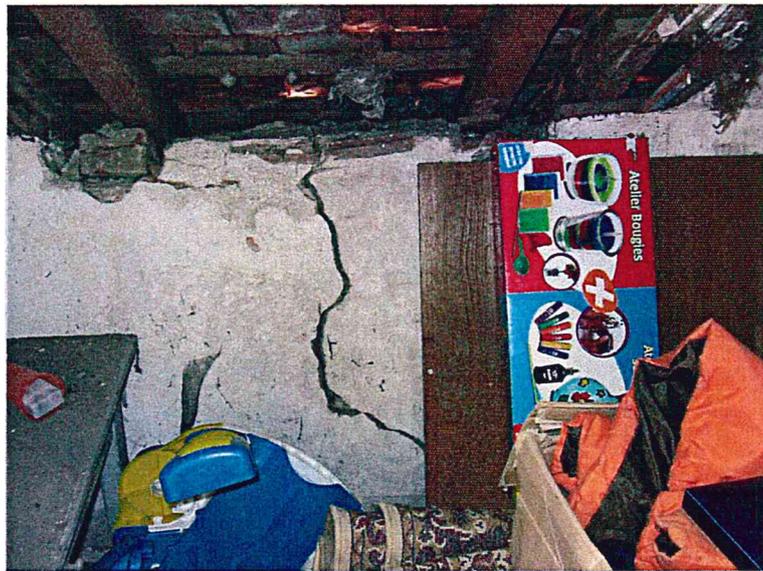


Photo 52

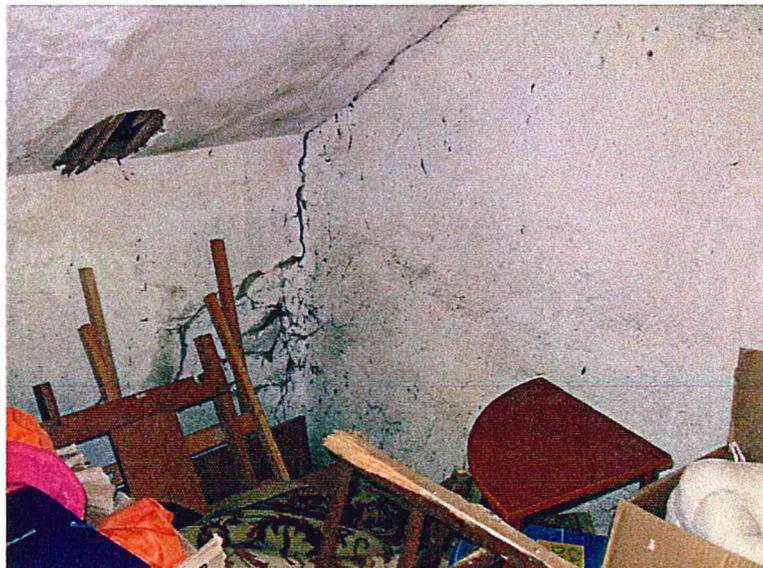


Photo 53



PETIT CAGIBI MITOYEN (Photos 54 à 56)

Porte d'accès en bois, peinture vétuste.

SOL : parquet de sapin vétuste et piqué ;

MURS : plâtre et crépi avec fissures ;

PLAFOND : plâtre en partie tombé, laissant visible les chevrons et les tuiles anciennes avec nombreuses fissures et traces d'infiltrations entre deux tuiles ajourées.



Photo 54



Photo 55



Photo 56

PREMIER GRENIER (Photos 57 à 59)

Accès à un premier grenier par une porte en bois, peinture vétuste.

SOL : plancher de sapin ;

MURS : moellons couverts de crépi ancien ;

PLAFOND : fait de la charpente, laissant apparaître chevrons et tuiles anciennes pour partie fissurées.



Photo 57

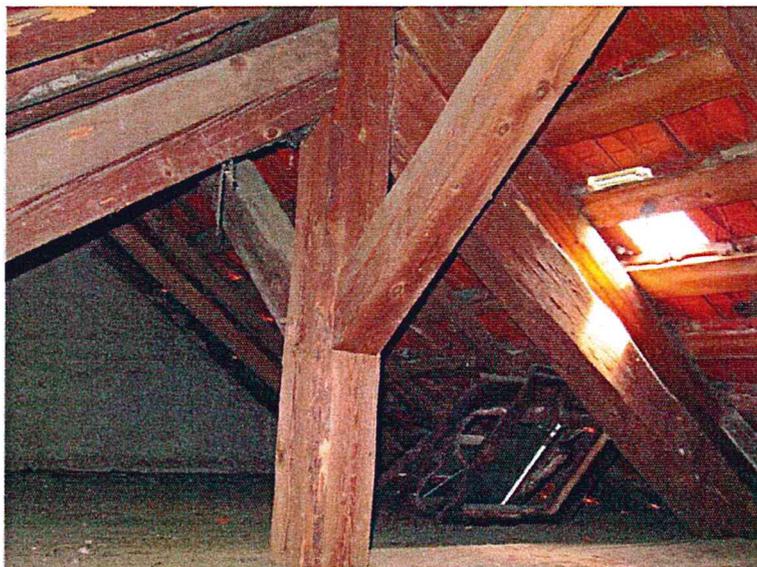


Photo 58



Photo 59

DEUXIEME GRENIER

Porte d'accès en bois. Accès par une échelle de meunier

Est annexé au présent constat le rapport de diagnostics techniques concernant l'amiante, le plomb, le diagnostic de performance énergétique, l'installation de gaz et d'électricité (Annexe 2 sur 20 pages recto-verso) établi par Monsieur MANUARDI.

Il est à préciser que la Commune de MOUSSEY ne fait pas partie de la listes des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé et rédigé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Acte déposé en l'Etat au Bureau de l'Enregistrement de SAINT-DIE-DES-VOSGES, pour le mois de JUIN 2010.



